

Punie pour avoir dénoncé le harcèlement sexuel

ÉGYPTE

Elle s'appelle Amal Fathy. Cette Égyptienne de 33 ans, mère d'un enfant de 3 ans, est actrice, ex-membre du mouvement du 6-Avril précurseur de la révolution de 2011 et désormais interdit, et militante féministe égyptienne. Elle croupit dans une prison au Caire depuis le 11 mai. Cette nuit-là, à 2 h 30 du matin, la police a surgi dans son appartement et, sans exhiber de mandat, a emmené la jeune femme, son mari et l'enfant au poste. Le lendemain, seule Amal a été retenue dans sa cellule. Ce 29 septembre, elle a été condamnée à deux ans de prison. Avec sursis. Mais elle attend, toujours à l'ombre, un autre procès qui pourrait lui valoir une peine lourde et ferme.

Le ras-le-bol, un délit ?

Amal Fathy s'était emportée. Le 9 mai, après avoir expérimenté un énième harcèlement sexuel, cette fois de la part d'employés de la banque Misr, elle a diffusé sur son mur Facebook une vidéo dans laquelle elle exprimait son ras-le-bol et s'en prenait aux autorités jugées incapables de protéger les femmes. Deux jours plus tard, Amal dormait donc en prison. Chefs d'inculpation : « *appel au renversement du régime, diffusion de fausses nouvelles qui nuisent à la sécurité nationale, abus sur internet* ». Elle vient donc de prendre deux ans pour ces « délits ». Mais Amal, qui souffre de dépression, attend son

jugement pour « *appartenance à un groupe terroriste et appel public à commettre des actes terroristes* ». Comme l'observait à la publication de ces accusations son mari Mohamed Lotfy, qui dirige un centre de défense des droits de l'homme dont Amal est membre, on se demande quelles preuves fondent ces poursuites. Le centre, « *The Egyptian Commission for Rights and Freedoms* » (ECFR), est peut-être la raison même de ses ennuis, puisqu'il se permet de militer contre la torture, les disparitions forcées et autres exécutions extrajudiciaires...

Amnesty International a dénoncé « *un cas d'injustice flagrante où une femme victime de harcèlement est condamnée tandis que l'agresseur reste libre* ». L'Égypte figure parmi les pays où le harcèlement des femmes (remarques graveleuses, attouchements malsains dans les lieux publics) se trouve être le plus répandu. Ce fléau - une enquête des Nations unies montrait en 2013 que... 99 % des Égyptiennes en avaient été victimes ! - a enfin droit à des débats publics et celui qui allait devenir président, le maréchal Sissi, avait promis de s'y attaquer lors de la campagne électorale après son coup d'État en 2013.

Ainsi va l'Égypte de 2018. Un pays où les droits de l'homme n'ont jamais subi de tels outrages depuis des décennies. Et cela dans l'indifférence générale des amis et alliés de ce régime. ■

BAUQUIN LOOS